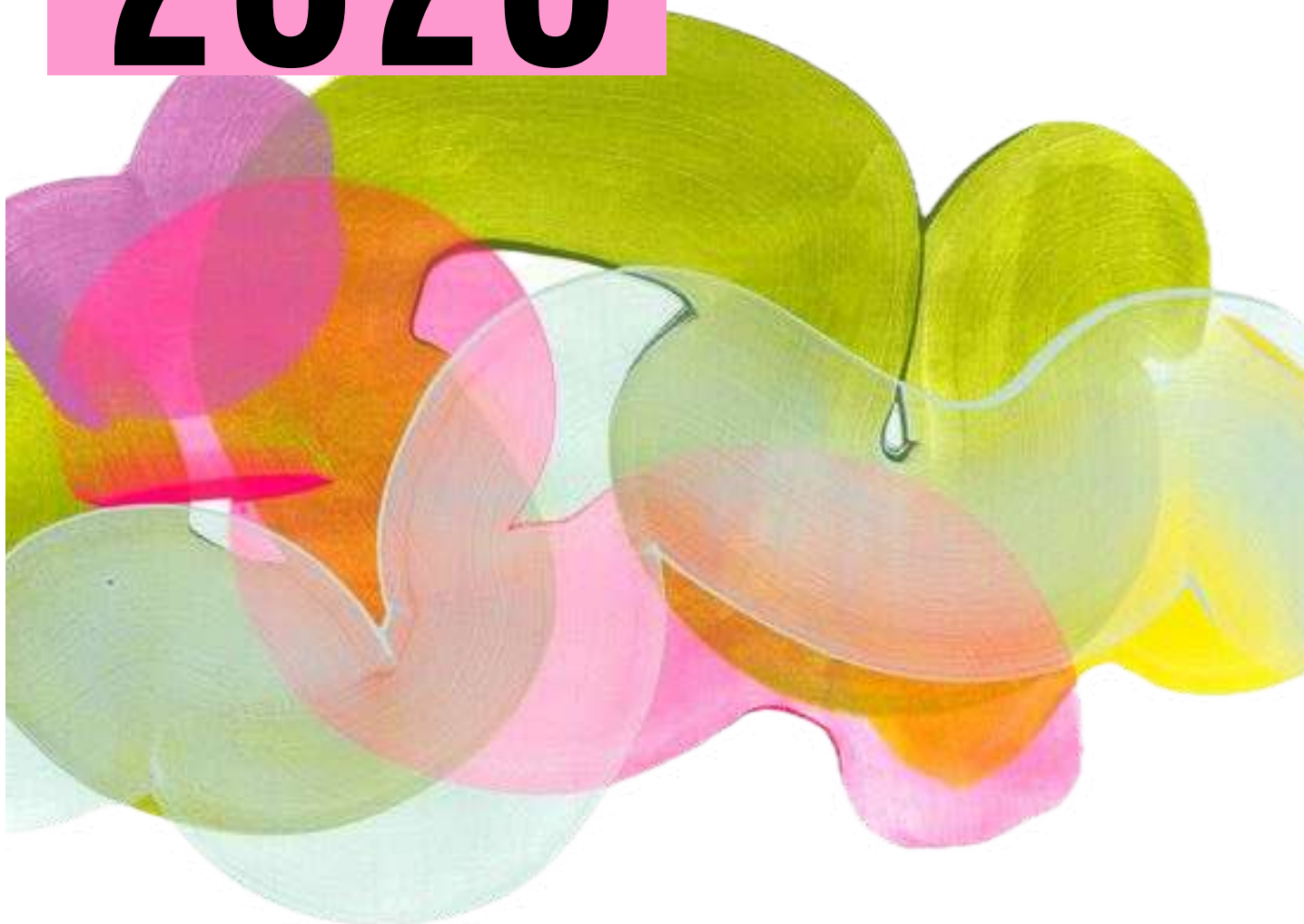




RÉSEAU DES ESPACES DE VIE SOCIALE PARISIENS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023



# SOMMAIRE

---

## 01. Le réseau des EVS parisien en 2023

- A** • Gouvernance et organisation
  - B** • Diagnostic sensible
  - C** • Recherche universitaire
  - D** • Projet fédérateur du REVS
- 

## 02. Des actions au service du projet

- A** • Intelligence collective
  - B** • Espace ressources
  - C** • Communications
  - D** • Évènement culturel
  - E** • Pérennisation d'un poste salarié
- 

## 03. Expertise collective en voie de reconnaissance

- A** • Adhérents du réseau
  - B** • Partenaires du réseau
  - C** • Perspectives 2024
-

# PRÉAMBULE

L'année 2023 a marqué un tournant décisif dans l'évolution de notre réseau, le REVS. En effet, fin 2022, la décision a été prise d'employer une salariée à temps plein afin de renforcer notre structure. L'arrivée de Mme Perrine Amard a ainsi permis de structurer et mettre en action le projet construit par le CA depuis 2021.

Au début de l'année 2023, le réseau a entrepris un diagnostic opérationnel des EVS présents sur le territoire parisien. Notre objectif était moins de trouver une définition figée que d'ouvrir le débat et de créer de nouvelles relations. Ces rencontres ont surtout mis en lumière l'impact social positif de ces structures, malgré les défis financiers et logistiques auxquels elles sont confrontées.

Forts de ce nouveau diagnostic, nous avons redéfini les contours de nos objectifs afin de répondre aux enjeux de cette mise en réseau. Plaçant au cœur de notre projet les dimensions sociale, démocratique et économique, nous visons l'épanouissement et le développement de chacun, le renforcement de l'esprit critique, la cohésion de ses membres ainsi que l'amélioration du cadre de travail, le développement des compétences et des ressources.

L'année qui s'est écoulée a été marquée par de nombreux changements administratifs et organisationnels, témoignant d'une nouvelle dynamique, de l'exploration de nouvelles pistes et de l'ouverture à de nouveaux projets.

# 1. LE RÉSEAU DES EVS

## PARISIEN

### A. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

#### Composition du Conseil d'Administration

En 2023, le réseau des Espaces de Vie Sociale a entrepris plusieurs modifications au sein de sa gouvernance et de son organisation. Lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2023, l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion (AEP CR), représentée par Yahia Adane et Jérôme Fritsch, trésorier historique du Réseau, a exprimé son souhait de se retirer du Conseil d'Administration du REVS. Ce départ était conditionné par l'entrée d'une nouvelle entité destinée à prendre leur relais. Cette décision a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2023, marquée par l'élection de la Ressourcerie des Batignolles au sein du CA.

À la suite d'un changement de présidence de leur association, ACB s'est retirée du CA. Les autres membres présents depuis 2021 sont demeurés impliqués dans la gouvernance : Davout Relais, Espoir 18, Le Petit Ney, Ados, Natema, Cafézoïde, QSB11 et Animômes arrivés en 2022.

La composition du Bureau a connu quelques ajustements lors de la réunion du Conseil d'Administration du 17 novembre 2023. À la suite de cette rencontre, Nathalie Jelansky de Natema a été élue présidente, Massiring Sylla de QSB11 élu en charge la trésorerie, tandis que Marianne Journo du Petit Ney et Tom Turek du Cafézoïde ont été élus respectivement secrétaire. Malgré le caractère collégial de la gestion quotidienne du réseau, la mise en place de ce bureau a significativement simplifié les démarches administratives.

## Statuts

Cette transition a également été accompagnée d'un changement de statuts, reflétant l'évolution constante du réseau au cours des trois dernières années. Il nous a semblé opportun de mettre à jour nos statuts pour les aligner avec le projet associatif actuel.

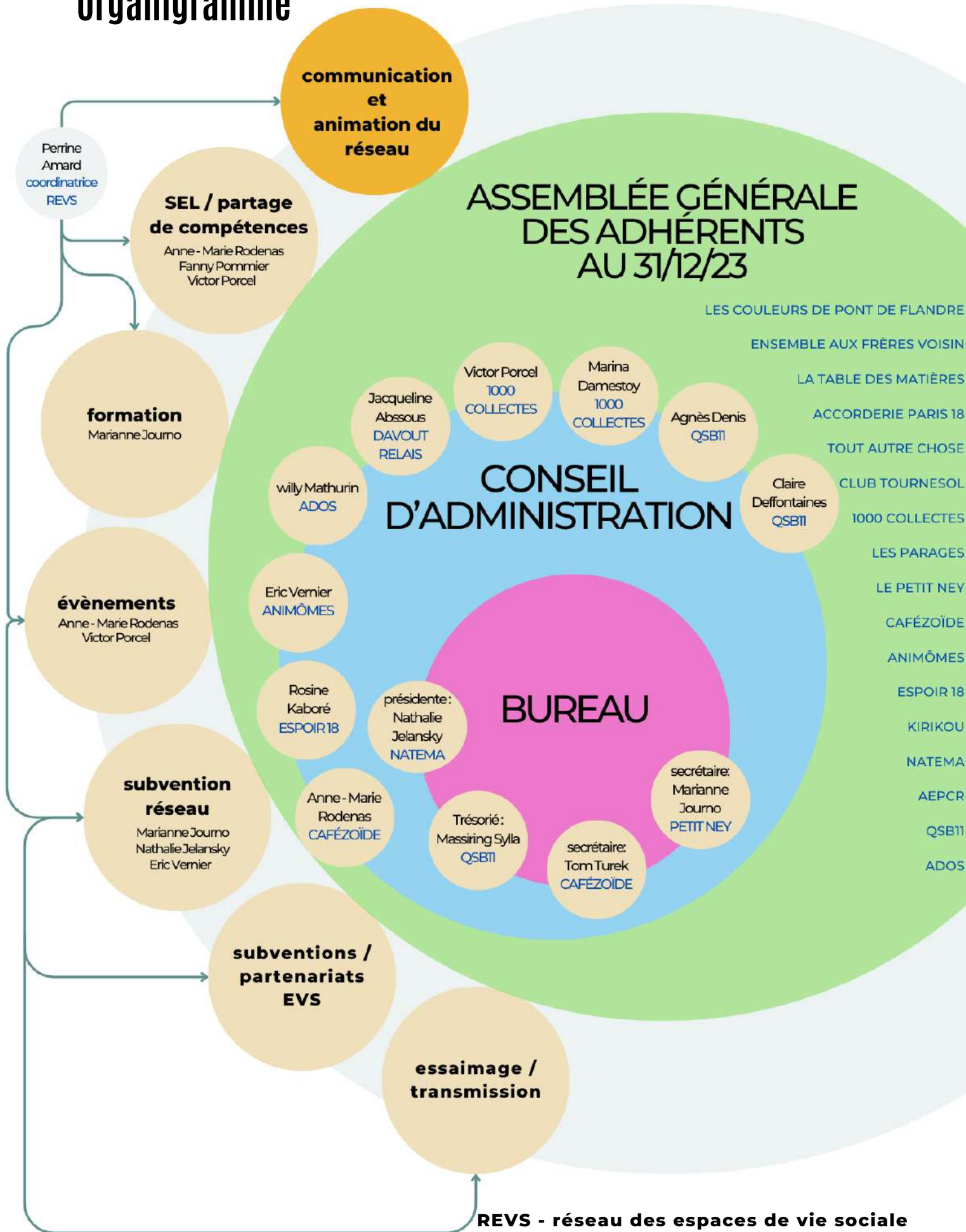
La nouvelle composition du CA a notamment conduit le réseau à déplacer son siège social de l'adresse historique de l'AEPCR (77 rue Alexandre Dumas, 75020 Paris) à celle de NATEMA (37-39 rue des Orteaux, 75020 Paris).

D'autres changements plus substantiels ont été opérés, notamment la suppression de la distinction entre membres actifs et qualifiés, ainsi que la simplification des documents requis pour adhérer au réseau. Ces formalités nous semblaient trop contraignantes et restrictives compte tenu du projet actuel. Il a été décidé de simplifier les démarches, en optant pour une adhésion morale comprenant un engagement humain à la hauteur des possibilités de chaque structure, associée à une cotisation comprise entre 50 euros et 250 euros, au choix des structures. Cette décision a été votée lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2023.

En prolongement de ces ajustements, il nous est apparu impératif de formaliser une distinction entre adhésion et cotisation, dans le but d'encourager les structures à s'impliquer dans cette nouvelle organisation, sans que l'aspect budgétaire ne constitue un obstacle. Notre vision consiste à ce que les structures impliquées dans l'élaboration du projet soient représentées, s'investissent et enrichissent cette initiative, favorisant ainsi leurs contributions financières, permettant la production d'un contenu de qualité.



# Organigramme



## Membres du conseil d'administration

- **Davout relais**

représenté.e.s par Jacqueline Abssous  
 mail : ja.davoutrelais@gmail.com  
 tel : 06 95 09 42 83

- **Espoir 18**

représenté.e.s par Rosine Kabore  
 mail : kabore.rosine75@gmail.com  
 tel : 06 95 90 61 08

- **Le Petit Ney**

représenté.e.s par Marianne Journo  
 mail : marianne.journo@lepetitney.fr  
 tel : 06 89 94 37 34

- **Ados**

représenté.e.s par Willy Mathurin  
 mail : willy.mathurin@gmail.com  
 tel : 06 71 77 67 19

- **1000 collectes**

représenté.e.s par Victor Porcel et Marina Damestoy  
 mail : porcel.victor@gmail.com  
 tel : 06 63 76 90 34

- **Natema**

représenté.e.s par Nathalie Jelansky  
 mail : ateliersnatema@gmail.com  
 tel : 06 67 04 63 45

- **Cafézoïde**

représenté.e.s par Anne-Marie Rodenas et Tom Turek  
 mails : lecafedesenfants@cafezoide.asso.fr  
 t.turek@cafezoide.asso.fr  
 tel : 09 52 14 09 49 / 06 47 25 08 65

- **QSB11**

représenté.e.s par Claire Deffontaines, Massiring Sylla et Agnès Denis  
 mail : bureau@qsb11.org  
 tel : 06 28 76 06 02 / 06 34 17 49 61 / 06 07 50 75 39

- **Animômes**

représenté.e.s par Eric vernier  
 mail : animomes.ericvernier@orange.fr  
 tel : 06 75 15 23 75



## Calendrier des réunions 2023



|               |                                                                 |
|---------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>06/01.</b> | Réunion pré-embauche                                            |
| <b>10/02.</b> | Points d'étapes sur la prise de poste de l'animatrice           |
| <b>24/03.</b> | Rapport d'activité 2022 et perspectives 2023                    |
| <b>31/03.</b> | Réunion CAF / REVS                                              |
| <b>07/04.</b> | Ressource Humaine                                               |
| <b>14/04.</b> | Outil NOTION et organisation de l'assemblée générale            |
| <b>26/05.</b> | Préparation de l'AG et restitution des documents administratifs |
| <b>08/06.</b> | Préparation de l'AG                                             |
| <b>04/07.</b> | Préparation de l'AG                                             |
| <b>28/07.</b> | Réunion partenariale REVS / CAF                                 |



|               |                                                         |
|---------------|---------------------------------------------------------|
| <b>21/09.</b> | Conseil d'administration ouvert                         |
| <b>25/09.</b> | Ressources Humaines                                     |
| <b>04/10.</b> | Réunion AVS / CTG                                       |
| <b>19/10.</b> | Présentation du BP et retour sur les projets du REVS    |
| <b>17/11.</b> | Administratif / Organigramme et Copil subvention Région |

## Assemblées Générales 2023

|               |                                                   |
|---------------|---------------------------------------------------|
| <b>27/06.</b> | AG - Historique / Diagnostique / Projet politique |
| <b>12/09.</b> | AGE -Statuts et carte des EVS                     |

# B. DIAGNOSTIC SENSIBLE

## Bilan des rencontres

Sur le territoire parisien, 47 structures forment le maillage des Espaces de Vie Sociale. Entre janvier et juin 2023, le Réseau des EVS a entamé des dialogues et des échanges avec 37 d'entre elles, représentant ainsi 78,7% de l'ensemble des EVS parisiens.

Les informations recueillies au cours de ces interactions fournissent une perspective éclairante sur diverses caractéristiques et contraintes propres aux Espaces de Vie Sociale. Un "diagnostic sensible" est élaboré à partir des témoignages et des impressions recueillis sur le terrain auprès des intervenants des EVS visités. Cette approche vise à délimiter clairement les contours de ces structures, permettant ainsi au réseau d'apporter des réponses pertinentes et adaptées.

La caractéristique prédominante de ces structures réside avant tout dans la pluralité de leurs actions, leur mode de fonctionnement et leurs dimensions. C'est pourquoi un temps d'échange et de rencontre approfondis s'avérerait indispensable pour concrétiser ce projet de mise en réseau.

Parmi les 37 structures rencontrées, 32 échanges approfondis ont posé les bases de cette recherche. Nous avons choisi de comparer les réponses en fonction du nombre de salariés par structure, car au fil des rencontres, nous avons mesuré les disparités et les problématiques qui en résultent.



| <b>1 salarié</b><br>19,3%                                                                                                                                        | <b>entre 2 et 4</b><br>51,6%                                                                                                                                                                                                                           | <b>entre 5 et 10</b><br>21,8%                                                                                                                                                                                                             | <b>10 ou plus</b><br>6,4%                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 structures</li> <li>• 44 bénévoles</li> <li>• 1 salarié*</li> <li>• 53 000€ de budget</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 structures</li> <li>• 45 bénévoles</li> <li>• 3 salariés*</li> <li>• 180 000€ de budget</li> </ul>                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 structures</li> <li>• 97 bénévoles</li> <li>• 6,5 salariés*</li> <li>• 313 000€ de budget</li> </ul>                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 structures</li> <li>• 80 bénévoles</li> <li>• 13 salariés*</li> <li>• 550 000€ de budget</li> </ul>  |
| <b>points forts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ancrage</li> <li>• savoir faire</li> <li>• réseau / partenariats</li> <li>• transmission</li> </ul> | <b>points forts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ancrage</li> <li>• pluralité des actions et savoir faire</li> <li>• diversité du public</li> <li>• engagement bénévole</li> <li>• gratuité</li> </ul>                                     | <b>points forts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ancrage</li> <li>• pluralité des actions et savoirs faire</li> <li>• équipe fonctionnelle et soudée</li> <li>• diversité du public</li> <li>• engagement bénévole</li> </ul> | <b>points forts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ancrage</li> <li>• pluralité des actions et savoir faire</li> <li>• R.H</li> </ul> |
| <b>points à travailler</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• salarié isolé</li> <li>• diversité du public</li> <li>• diversité des projets</li> </ul>     | <b>points à travailler</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• administratif</li> <li>• manque de personnel</li> <li>• locaux trop petit ou ayant besoin de rénovation</li> <li>• engagement bénévole</li> <li>• communication externe</li> </ul> | <b>points à travailler</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• manque de personnel</li> <li>• administratif</li> <li>• communication externe</li> </ul>                                                                              | <b>points à travailler</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• diversité du public</li> <li>• partenariats</li> </ul>                      |

\* valeurs médianes

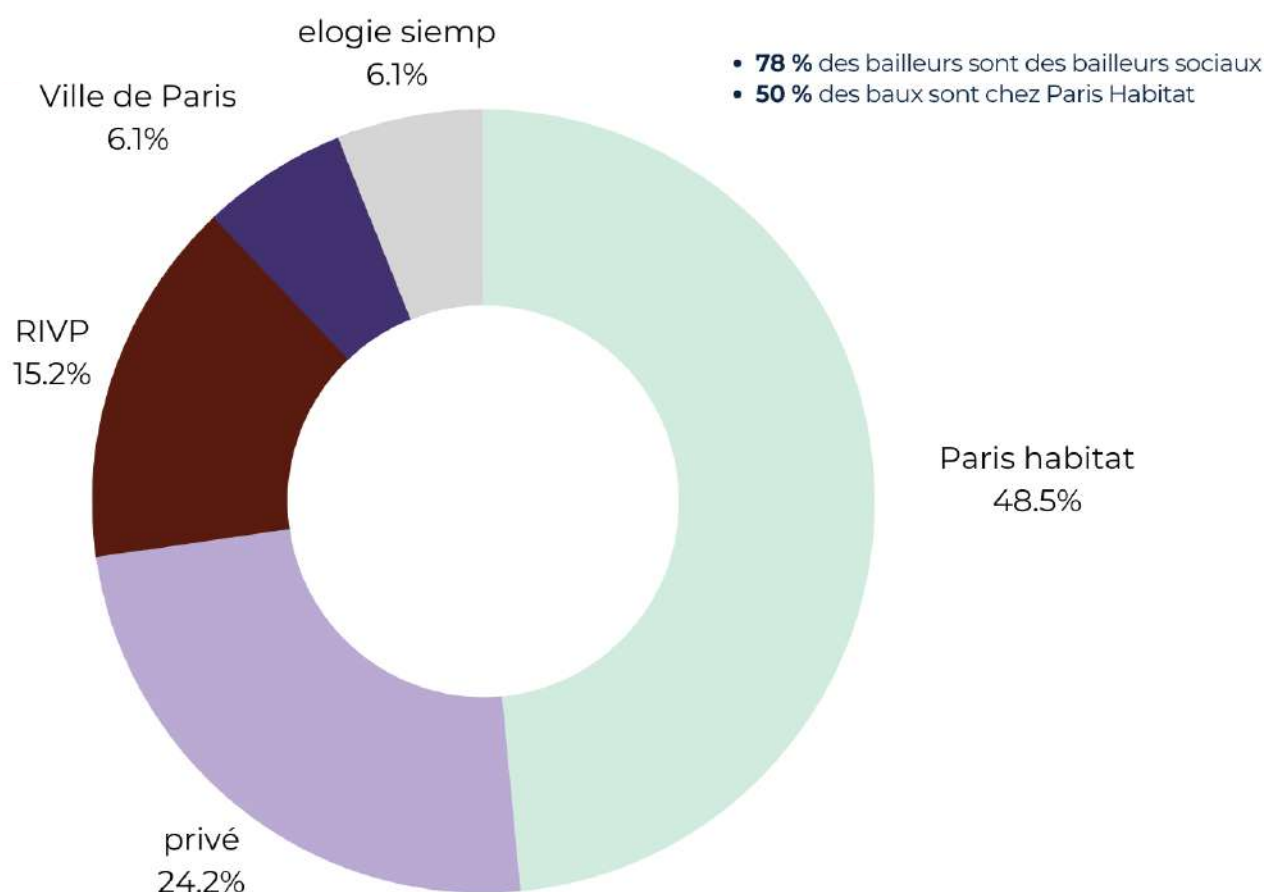
Il est observé que, indépendamment du nombre de salariés au sein des structures, les EVS se définissent par leur ancrage local, leur savoir-faire, et la diversité de leurs actions. Cette caractérisation résonne avec les données nationales de SENACS concernant la répartition des EVS et des Centres Sociaux sur le territoire. À l'échelle nationale, 58% des EVS sont en zone urbaine et 42% en zone rurale, tandis que pour les CS, les chiffres sont de 77% en zone urbaine et 23% en zone rurale.

Les EVS comptant 2 à 4 salariés, ainsi que ceux avec 5 à 10 salariés (les deux tranches intermédiaires), mettent en avant lors des échanges, la diversité de leur public et l'engagement des bénévoles.

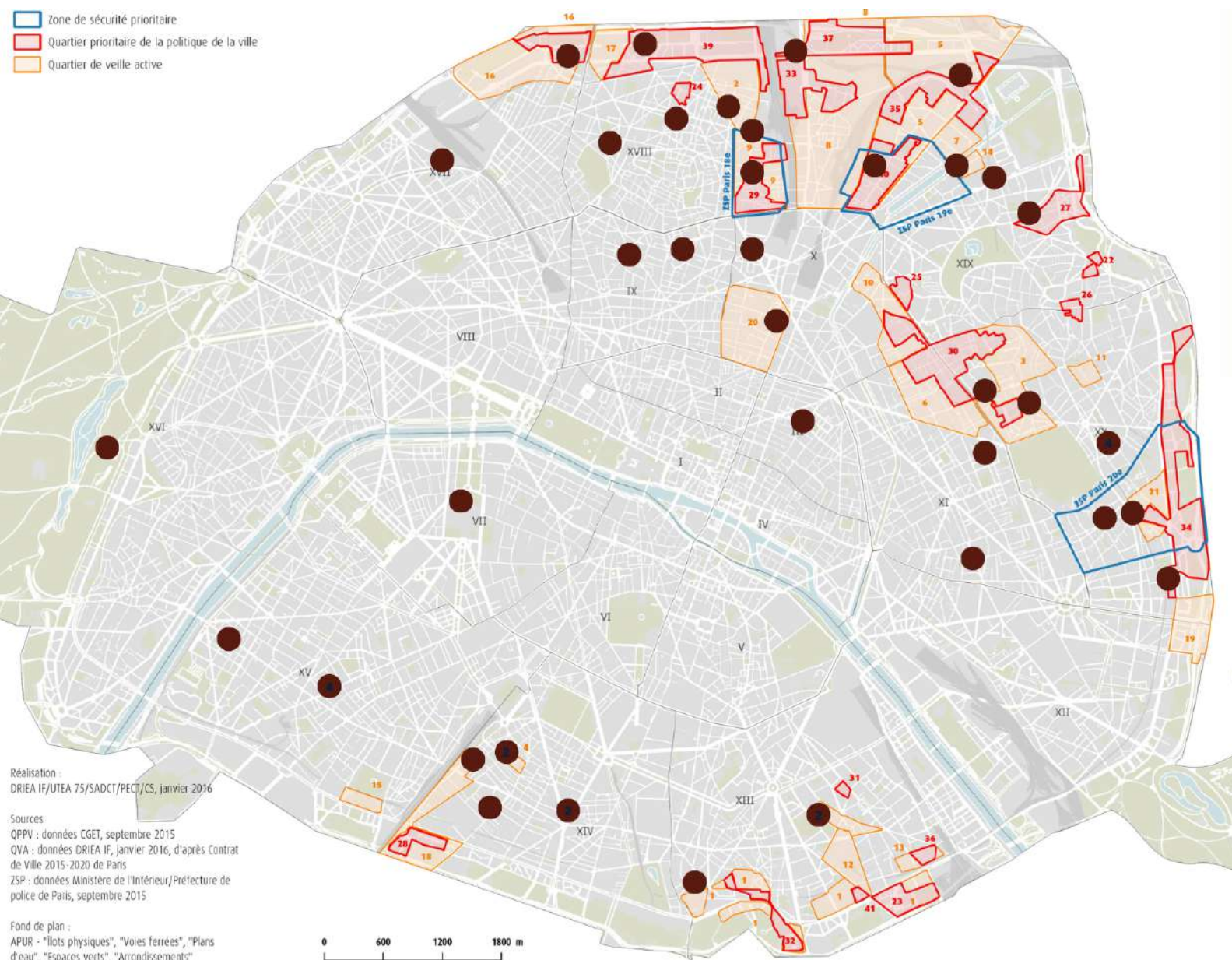
Cependant, l'identification des points à améliorer se divise nettement en deux groupes distincts :

- Les EVS des groupes polaires (1 salarié et 10 salariés ou plus) expriment le souhait de diversifier leur public.
- Les EVS des groupes centraux (entre 2 et 4 salariés, et entre 5 et 10 salariés) soulignent un manque de personnel et des difficultés administratives. Ils expriment le désir de développer leur communication externe.

## A. Bailleurs



## B. Cartographie de la répartition des EVS sur le territoire parisien



Carte réalisée à partir de la carte interactive des EVS de la CAF et de la carte des zones prioritaires du Ministère de l'intérieur et de la préfecture de police de la ville de Paris.

La géographie de la politique de la Ville, comprend des quartiers prioritaires et des quartiers " de veille active", définie sur la base d'un critère unique, celui de la concentration urbaine de pauvreté.

Ces quartiers rassemblent 365 000 habitants, soit 16% de la population parisienne.

Le recoupement de ces deux données permet d'observer la répartition des EVS sur le territoire parisien et d'identifier les EVS en politique de la ville.

## C. Centre de gestion et repartition sur le territoire

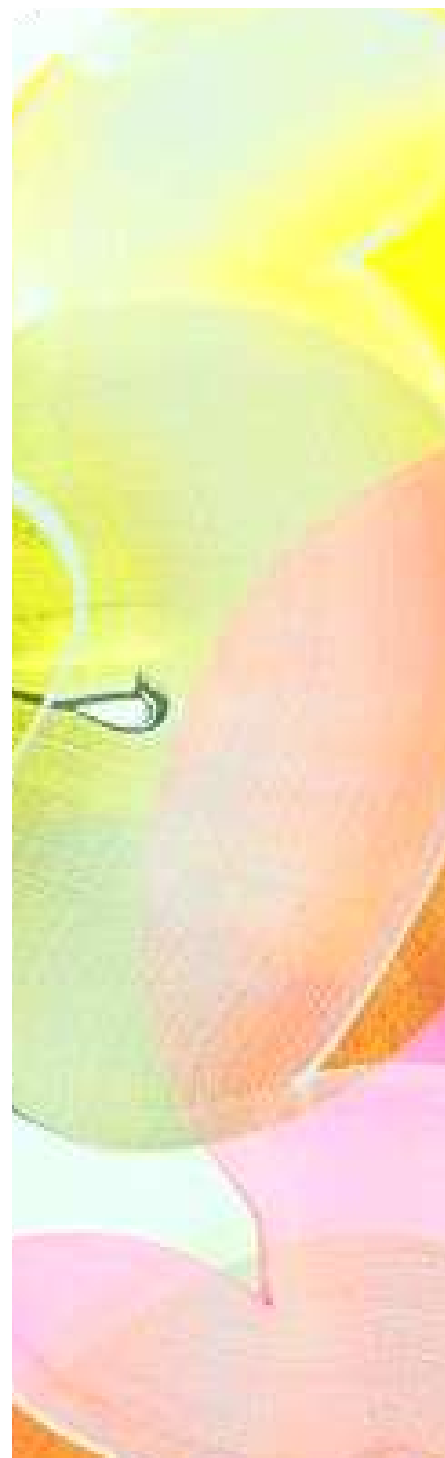
4 centres de gestion ont été déterminés par la CAF de Paris :

- National - 11e /12e/13e/20e → 14 EVS
- Finlay - 3e/ 5e / 6e / 7e / 8e / 14e / 15e / 16e → 13 EVS
- Chapelle - 17e / 18e → 10 EVS
- Jaurès - 9e/10e/19e → 10 EVS

→ 47 structures réparties sur le territoire, principalement sur le 14, 18 et 20e, représentant 51 % des EVS.

- cafés / restaurants solidaires : 8
- ressourceries : 2
- accorderies : 4
- associations de quartiers : 8
- relais d'informations : 6
- association culturelle : 13

Par la pluralité de leurs actions, de nombreux EVS cumulent les champs d'actions, d'interventions et les publics impliqués.



## D. conventions collective et droit du travail



Les informations indiquent que le cadre de travail des salariés des espaces de vie sociale à Paris est diversifié, ne suivant pas un modèle uniforme.

La variété des conventions collectives observée suggère que chaque association a la possibilité d'ajuster ses conditions en fonction de ses besoins spécifiques, reflétant ainsi une approche flexible pour répondre à la diversité des missions et activités de ces structures.

De plus, ces choix révèlent un certain degré de pouvoir et de participation des travailleurs dans la détermination de leurs conditions d'emploi grâce à l'influence de la négociation collective, impliquant notamment des syndicats et des associations d'employeurs. Cette dynamique témoigne d'une démarche collaborative visant à établir des conditions de travail justes et adaptées à chaque contexte.

Les structures plus petites, souvent composées d'un seul salarié ou d'une petite équipe, semblent être majoritairement régies par le droit du travail, de même que les grandes équipes, représentant 100 % des structures de 10 salariés ou plus.

En conclusion, bien que les salariés des espaces de vie sociale bénéficient d'une certaine personnalisation de leurs conditions de travail grâce à la diversité des conventions collectives, la régulation par le droit du travail reste prédominante, en particulier dans les structures plus petites.

## E. Un regard sur les attentes de la mise en réseau

En guise de conclusion, on remarque au sein des EVS, la volonté de renforcer les échanges et les rencontres inter-EVS, en privilégiant des moments festifs. Les EVS expriment le besoin concret de mutualiser leurs compétences, leurs connaissances, et de construire des liens solides pour améliorer leurs pratiques collectives.

Dans cette démarche, l'idée de mettre en place une permanence physique du réseau dans des locaux dédiés émerge comme une nécessité. Cela faciliterait la circulation des informations et concrétiserait l'idée d'un centre de ressources. Un point important, surtout face à une demande croissante de soutien administratif.

L'enquête révèle aussi une diversité d'attentes au sein des EVS. Les préoccupations en matière de communication interne, les aspirations aux projets collectifs et aux partenariats indiquent une volonté d'ouverture et de collaboration. De plus, la nécessité d'un site internet du REVS et l'intérêt pour un groupement d'achat soulignent un désir de mutualisation, d'accessibilité et d'efficacité.

Ces constats traduisent la volonté des EVS à un fonctionnement plus efficient et collaboratif. Derrière ces données se dessine l'adhésion des EVS à un réseau en quête de solutions concrètes et de synergies afin de renforcer l'impact de tous sur le territoire.



# F. Chiffres SENACS 2022 - Centres Sociaux / EVS

Moyenne nationale par structure sur une année

## centres sociaux 2 300 structures

- 77% en zone Urbaine / 23% en zone rurale
- 2 050 ont répondu
- 3,4 millions d'usagers
- 39 bénévoles d'activités - pour un total de 1 348 heures = 0,9 ETP
- 27 salariés
- 3 stagiaires ou service civique = 1 ETP
- budget : 638 100€ - 62% de dépense pour la masse salariale ( = 433 20 € / structure )
- 51h d'ouverture hebdomadaire dont 37h d'accueil du public .

## EVS 1 444 structures

- 58% en zone urbaine / 42% en zone rurale
- 1 102 structures sondées
- 1,1 millions d'usagers
- 31 bénévoles d'activités - pour un total de 1 320 heures = 0,8 ETP
- 6 salariés
- 1,5 stagiaires ou service civique = 0,5 ETP
- budget : 103 100€ - 60% de dépense dans la masse salariale ( = 62 100€ / structure )
- 36h d'ouverture hebdomadaire dont 26h d'accueil du public

Les données révèlent des disparités significatives entre les Espace de Vie Sociale et les Centres Sociaux. Il y a près de deux fois moins de structures Espace de Vie Sociale implantées sur le territoire. Selon les résultats du questionnaire SENACS, 76% des EVS et 87% des Centres Sociaux ont répondu à l'enquête. On observe également une disparité importante dans le nombre d'usagers, avec trois fois moins d'individus fréquentant les EVS par rapport aux Centres Sociaux. En revanche, l'engagement bénévole demeure sensiblement similaire dans les deux types de structures.

Il est notable que les Centres Sociaux présentent une configuration plus importante en termes de ressources humaines, avec 4 fois plus de salariés et deux fois plus de stagiaires et de volontaires en service civique. Cette configuration se traduit par un total d'intervenants quatre fois supérieur à celui des EVS.

En ce qui concerne les finances, les EVS affichent un budget six fois inférieur par rapport aux Centres Sociaux. Cela s'accompagne d'une disparité dans les heures d'ouverture, avec près de trois fois plus d'heures d'ouverture pour les intervenants des EVS, malgré une masse salariale deux fois inférieure à celle des Centres Sociaux.

## Calendrier des rencontres



|               |                                |
|---------------|--------------------------------|
| <b>24/01.</b> | QSB11                          |
| <b>24/01.</b> | ACB                            |
| <b>30/01.</b> | Davout Relais                  |
| <b>03/02.</b> | Le Petit Ney                   |
| <b>06/02.</b> | Plus Loin                      |
| <b>08/02.</b> | Cafézoïde                      |
| <b>09/02.</b> | La Maison Des Fougères         |
| <b>14/02.</b> | Animômes                       |
| <b>15/02.</b> | Tout Autre Chose               |
| <b>21/02.</b> | Ados                           |
| <b>22/02.</b> | Strata'j'm                     |
| <b>23/02.</b> | Natema                         |
| <b>27/02.</b> | Accorderie Du Grand Belleville |
| <b>01/03.</b> | Corot                          |
| <b>06/03.</b> | Espoir 18                      |
| <b>08/03.</b> | Inter 7                        |
| <b>09/03.</b> | ESSE Solidarité                |
| <b>15/03.</b> | Les Amis De La Maison Verte    |
| <b>16/03.</b> | Le Moulin à Café               |



|               |                                 |
|---------------|---------------------------------|
| <b>16/03.</b> | Florimont                       |
| <b>17/03.</b> | Ensemble Aux Frères Voisins     |
| <b>17/03.</b> | La Ressourcerie Créative        |
| <b>22/03.</b> | Accorderie Paris 18             |
| <b>24/03.</b> | Accorderie Paris sud            |
| <b>29/03.</b> | Mom'artre 18                    |
| <b>07/04.</b> | La Table Des Matières           |
| <b>11/04.</b> | L'Escale                        |
| <b>13/04.</b> | La Trockette                    |
| <b>17/04.</b> | La Ressourcerie Des Batignolles |
| <b>04/05.</b> | Club Tournesol                  |
| <b>10/05.</b> | Chez Phiphi                     |
| <b>15/05.</b> | Accorderie Paris 19             |
| <b>23/05.</b> | Troisième Café                  |
| <b>25/05.</b> | Vivre Ensemble au 93 Chapelle   |
| <b>25/05.</b> | Mosaïque 9                      |
| <b>06/06.</b> | Régis Fecamp 12                 |
| <b>17/06.</b> | Tela 13                         |

# C. RECHERCHE UNIVERSITAIRE

## 1. Commande

Dans le cadre de leur master en sciences de l'éducation à l'UPEC, un groupe de six étudiantes a réalisé une étude de terrain en réponse à une commande de l'AEPCR, initiée par Aline Grasperge. La demande qui leur a été présentée portait sur la nécessité de créer un réseau visant à fédérer les Espaces de Vie Sociale, précisant les difficultés du réseau à mettre en place des actions et à intégrer de nouveaux EVS de manière active dans le réseau. Afin d'orienter leurs recherches, la problématique centrale a été la suivante : **Quels sont les freins rencontrés par les espaces de vie sociale qui empêchent ces derniers à rejoindre le réseau des espaces de vie sociale ?**

Noémie, Elsa, Hélène, Clara, Élisabeth et Isabel ont adopté une démarche d'enquête consistant à rencontrer des professionnels sur le terrain, à mener des entretiens exploratoires pour obtenir des résultats fiables, à consulter des ouvrages théoriques et sociologiques spécifiques dans le but de comprendre ce qui retient les EVS dans leur appropriation du Réseau des Espaces de Vie Sociale. Elles se sont également penchées sur les politiques publiques en jeu ainsi que sur le rôle de la CAF dans cette mise en réseau afin d'établir un diagnostic complet et de formuler des recommandations.

## 2. Cadre

Cette étude a permis dans un premier temps de délimiter le cadre des EVS sur le territoire parisien. Ces informations ont révélé plusieurs aspects cruciaux :

- Le premier constat de cette étude est une **évolution quantitative significative** des EVS au cours des dernières années, redessinant ainsi le paysage social parisien.
- En examinant la **répartition géographique** des EVS on constate une concentration prédominante de ces structures dans le nord-est de Paris. Cette situation crée une disparité notable par rapport au reste du territoire, pointant un défi en termes d'accessibilité et d'équité dans l'offre des structures sociales.
- Une autre dimension soulignée est la **disparité socio-économique** territoriale, avec certains arrondissements confrontés à une grande précarité où les résidents vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette situation contribue à la distribution inégale des EVS sur le territoire .

- L'analyse comparative entre le nombre de structures d'animation de la vie sociale au niveau national et local révèle un écart substantiel. Paris présente une **densité notablement inférieure** de ces structures par habitant par rapport à l'échelle nationale, soulignant l'importance de pérenniser et d'accroître ces structures dans la capitale.
- Au niveau **économique**, l'étude pointe la part significative du budget des EVS alloué à **la masse salariale représentant 60% des dépenses**, avec une moyenne de 2,8 ETP en employés salariés. On note aussi que les principaux financements des EVS incluent la CAF avec 35,2%, la commune avec 18,4%, l'État avec 12,3%, et les usagers avec 10,9%. Une analyse plus approfondie de l'importance des ressources humaines ainsi que de ces sources de financement peut orienter les recommandations futures pour renforcer la stabilité financière des EVS.
- Enfin est observé un **accroissement du travail administratif** induit par la professionnalisation du secteur soulignant un besoin potentiel de stratégies de collaboration afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle des EVS.

### 3. Défis d'une mise en réseau

Dans un second temps, en réponse à la demande formulée dans la commande, il a été relevé lors du diagnostic des difficultés quant à la mise en réseau.

- La nécessité de définir des **bases conceptuelles communes** d'une mise en réseau, pour garantir la cohérence et l'efficacité du réseau.
- La formalisation des relations, la clarification des rôles et la définition des modalités de travail et de communication sont cruciales pour renforcer une **gouvernance transparente**.
- La crainte que les EVS associent le travail en réseau à une contrainte pourrait être en partie liée à **l'institutionnalisation subie** par les centres sociaux, entraînant une perte de diversité ainsi qu'à la charge de travail supplémentaire qu'elle impose aux acteurs.
- Enfin, les **obstacles financiers et humains** émergent comme des facteurs majeurs entravant l'engagement des EVS dans le réseau.

Ces contraintes nécessitent une attention particulière pour élaborer des solutions adaptées, permettant une participation plus aisée des structures au sein du réseau.

## 4. Spécificités Parisiennes et Action Sociale

Dans certaines régions, notamment en Île-de-France, des EVS peuvent adhérer à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), établissant ainsi une collaboration étroite entre ces deux types de structures. Cependant, la réponse de la branche parisienne révèle une spécificité liée à la nature associative prédominante des centres sociaux à Paris.

La majorité des centres sociaux parisiens sont associatifs, laissant suggérer que les EVS pourrait être concurrents en termes de ressources et de financements. Cette compétition est accentuée par des modalités de financement qui placent progressivement les associations dans une position de prestataire, mettant en œuvre les politiques publiques. En janvier 2023, Paris compte 41 centres sociaux pour 49 EVS, marquant une évolution significative depuis 2012, où seuls 10 EVS étaient recensés. Cette croissance interroge sur une potentielle restructuration des liens entre le secteur public et associatif, soulevant la question de savoir si les pouvoirs publics appuient des initiatives émanant des habitants ou si les associations deviennent des acteurs de mise en œuvre de politiques préétablies.

Dans un contexte de contrainte budgétaires étatique, les structures sont confrontées à la nécessité de produire des résultats mesurables dans des délais rapprochés. Cette recomposition des relations entre l'État et les associations se traduit par une diminution des subventions publiques, privilégiant les financements sur objectif. L'intervention sociale se trouve soumise à l'injonction du rendement, conduisant les structures à s'organiser en vue de la recherche de résultats et d'évaluations.



Cette réalité incite chaque acteur à considérer ses besoins comme prioritaires dans un secteur aux ressources limitées. Malgré la volonté exprimée par de nombreux EVS de travailler en réseau, les contraintes temporelles et financières menacent la qualité et la pérennisation du REVS. Les responsables des EVS, accaparés par des tâches administratives, semblent privilégier la gestion quotidienne au détriment de l'implication dans un réseau.

La notion de "parole commune" promue par la CAF peut être perçue comme un obstacle par certains EVS, craignant que les associations de quartier ne deviennent des instruments au service des financeurs, risquant de perdre leur rôle central dans la participation citoyenne.

Ainsi, la formalisation des objectifs, enjeux et actions du REVS s'avère cruciale pour éviter une institutionnalisation excessive, préservant ainsi la richesse, la diversité, et l'individualité de chaque EVS.

## 5. Conclusion

Cette recherche met en évidence la complexité inhérente à la mise en réseau des EVS, soulignant le défi majeur posé par la diversité de leur composition, de leur public et de leurs actions. Les entretiens révèlent que la motivation des acteurs n'est pas une garantie suffisante, et des préoccupations telles que la crainte d'institutionnalisation ainsi que les contraintes financières et temporelles sont omniprésentes, évoquées par la quasi-totalité des EVS rencontrés.

La CAF, initiatrice du REVS, en tant qu'unique financeur, pourrait créer une pression perçue par les EVS pour rejoindre le réseau afin de garantir les financements à l'avenir. Il est également crucial de souligner les avantages mutuels découlant de la mise en réseau des EVS, tout en reconnaissant que cela demande des efforts, des ressources, du temps, ainsi que des compétences spécifiques.

Le potentiel des EVS, en tant qu'acteurs proches des habitants, est indéniable. Toutefois, la pleine exploitation de la richesse des expériences des habitants au sein du REVS reste à explorer. L'enjeu va au-delà de la simple participation mais vise la légitimation de l'intervention citoyenne dans les politiques publiques.

La voix des associations d'éducation populaire, des EVS et des habitants doit être considérée sérieusement, contribuant ainsi à construire une démocratie fonctionnelle avec un contre-pouvoir indispensable. Le succès du REVS repose sur la définition claire de ses objectifs, une gestion proactive des contraintes, et la valorisation de la diversité et du savoir-faire des EVS au service d'une participation citoyenne incontestable.

---

*dossier complet* : <https://www.notion.so/Recherches-415d71df2e87442dbb37795448da8e66?pvs=4>

# D. PROJET FÉDÉRATEUR DU RÉSEAU

## revs - faire du lien

### espace de concertation et de coopération

- pensée critique positive
- intelligence collective
- imaginaire social

### espace ressources

- mise en commun  
( savoir, équipement, ... )
- transmission
- échange et diffusion de pratiques

### espace d'action collective

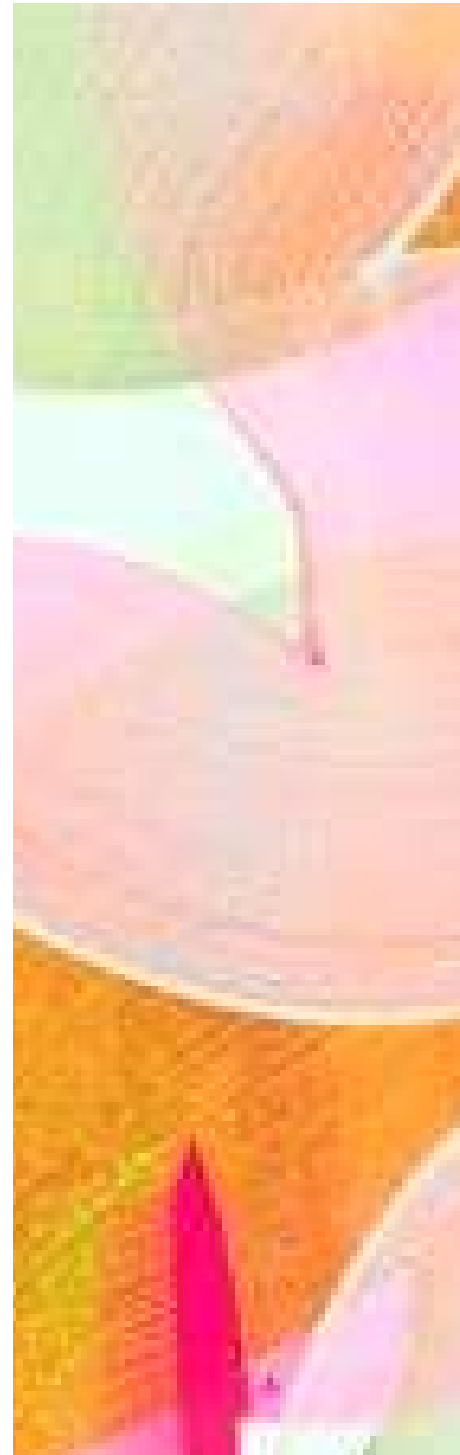
- augmenter le pouvoir d'agir
- laboratoire
- élargissement de l'instance décisionnelle

\*\*\*\*\*

- essaimer
- dresser des diagnostics territoriaux
- accompagner ses évolutions
- évolution partenariale, financière et sociale
- solidarité
- produire les preuves de la richesse de la polyvalence  
des actions menées par les EVS

## valeurs:

- indépendance
- coopération
- adhésion volontaire
- co-gérance
- formation



# Objectifs

Depuis son établissement en 2020, notre réseau a entrepris des initiatives pour encourager la collaboration des Espaces de Vie Sociale parisiens. Une première évaluation de la situation des EVS a permis de dresser un bilan de nos réussites et de nos défis, définissant ainsi nos ambitions futures. En début d'année 2023, le recrutement d'une animatrice en contrat à durée déterminée pour six mois a été décidé, visant à prolonger et à renforcer notre action préexistante.

Ce diagnostic a ouvert de nouvelles perspectives d'intervention auprès des EVS parisiens, entraînant une redéfinition du cadre de notre mission.

Les principaux enjeux pour l'année 2023 sont multiples :

1. **Rendre lisible le projet social global** : Cette clarté est fondamentale pour mobiliser les acteurs autour d'une vision commune et les inciter à s'engager activement dans la réalisation de ce projet ambitieux.
2. **Développer des outils de gestion et d'évaluation adaptés** : Comprendre les besoins spécifiques de nos territoires en constante mutation est essentiel pour orienter nos actions de manière pertinente et favoriser leur amélioration.
3. **Faciliter l'engagement à l'outil SENACS** : En collaboration avec la CAF de Paris, cette initiative vise à renforcer nos capacités d'action en exploitant les synergies possibles entre nos entités.
4. **Améliorer l'économie générale du secteur** : La viabilité économique des structures est essentielle pour assurer la pérennité de nos actions sociales. Cela passe par la recherche de collaborations, l'optimisation des ressources et le développement de partenariats entre les différents acteurs sociaux locaux.

5. **Favoriser la dynamique du réseau** : Rassembler nos compétences, idées et ressources pour renforcer la solidarité entre les membres et stimuler l'innovation.
6. **Susciter une réflexion collective et constructive** : Développer une Pensée Critique Positive, moteur de progrès.
7. **Contribuer aux évolutions de fonctionnement des EVS** : Offrir un accès à des formations adaptées et encourager des échanges réguliers et pertinents
8. **Concourir à essaimer nos valeurs et nos pratiques** au-delà de notre réseau, afin d'être un soutien aux structures souhaitant s'engager dans une démarche d'agrément EVS.

Convaincus que chaque EVS a un rôle unique à jouer dans l'accomplissement d'un projet social global, nous aspirons à diffuser nos valeurs et pratiques au sein et au-delà de notre réseau, afin d'être un levier d'innovation sociale et citoyenne.

Ces enjeux visent à améliorer la collaboration et le fonctionnement des EVS, prenant en compte les défis actuels tels que la sortie de la crise sanitaire, les changements organisationnels de la CAF, et la nécessité de favoriser l'inclusion des structures moins visibles au sein du réseau.

Les objectifs pour 2023 ont évolué au-delà des perspectives initialement tracées en 2022, mettant en lumière la maturité croissante du réseau.

# 2. DES ACTIONS AU SERVICE DU PROJET

## A. INTELLIGENCE COLLECTIVE

### Rencontres inter-EVS et groupe d'échange

En tant qu'espace d'action collective, nous nous efforçons d'augmenter le pouvoir d'agir de chacun de nos membres, notamment en garantissant que chaque voix soit entendue au travers d'une co-gérance (instance décisionnelle collégiale). En nous unissant, notre objectif est de favoriser l'expression d'une intelligence collective.

C'est pourquoi nous avons choisi d'organiser régulièrement des réunions du conseil d'administration auxquelles peuvent participer à la fois les adhérents et les sympathisants. Notre idée est d'enrichir nos connaissances concernant nos ressources, nos besoins et nos aspirations. Nous croyons fermement que cette initiative renforce l'engagement et l'adhésion de chacun. Ces temps sont conçus pour faciliter les rencontres entre des membres de notre organisation qui peuvent être éloignés géographiquement ou sur le plan organisationnel. Cela contribue à renforcer nos liens et à favoriser une collaboration plus étroite au sein de notre communauté.

En outre, cette démarche de groupes d'échange revêt une importance cruciale pour la compréhension et la résolution des enjeux spécifiques rencontrés par chaque EVS, tout en favorisant la coopération.

Un premier groupe d'échange sur l'alimentation a été lancé par l'EVS Le Petit Ney, explorant les défis liés à l'approvisionnement, à la collaboration avec les partenaires locaux et à l'utilisation de plateformes comme Phenix. Les EVS impliqués souhaitent examiner leur modèle économique pour garantir leur autonomie financière, mettant en avant la nécessité de solutions durables, y compris sur la gestion des invendus dans une perspective écologique.

La première rencontre, réunissant cinq structures le 24 novembre 2023, a initié des échanges fructueux, soulignant l'importance de la mutualisation des connaissances et des partenariats entre les EVS. Ces échanges réguliers constituent un levier essentiel pour répondre de manière ciblée aux besoins spécifiques de chaque EVS, façonnant ainsi des actions et des initiatives adaptées aux défis rencontrés.

Nous espérons que cette première initiative marquera le début de rencontres sur d'autres thématiques soulevées par l'enquête menée en début d'année, suscitant ainsi une exploration plus approfondie des questionnements propres aux EVS.

## B. ESPACE RESSOURCES

### Formation

Nous nous positionnons comme un espace ressources dédié au partage de connaissances, d'équipements et d'expériences, manifestant ainsi notre volonté de répondre aux besoins spécifiques des EVS par le biais de formations adaptées.

Conscients des besoins exprimés lors de notre enquête en début d'année, nous nous engageons à élaborer des formations spécifiquement ciblées sur les problématiques propres aux EVS.

Suite à un questionnaire complémentaire visant à affiner ces demandes, notre première session de formation a été lancée au début du mois d'octobre. Axée sur les questions juridiques et comptables, elle s'est déroulée dans les locaux de la CAF et a été animée par Emmanuelle Montemont, attirant la participation de cinq structures et de sept acteurs d'EVS. Les retours positifs unanimes de cette première session nous ont encouragés à planifier de nouvelles formations.

Notre vision est de pérenniser ces sessions de formation de manière régulière, offrant ainsi des opportunités continues de développement professionnel aux acteurs des EVS.



## Système d'échange local

Nous aspirons à instaurer un système d'échange local inter-EVS, une vision concrétisée en 2022 par la commission "Association et Communication Interne" du REVS. Elle a élaboré et présenté un projet de SEL visant à incarner nos valeurs d'échange, de coopération et de partage. Ce modèle innovant de partage de biens et de services présente plusieurs avantages significatifs, établissant un "marché" non-monétaire qui promeut la justice et la responsabilité. Dans ce cadre, la valeur des échanges ne se mesure pas en termes monétaires, mais plutôt en fonction des besoins et des ressources disponibles au sein des EVS.

L'approche favorise une distribution équitable des biens et des services, indépendamment des ressources financières de chaque structure, incarnant ainsi notre vision de solidarité et de partage. Toutes les structures des EVS ont l'opportunité de participer selon leurs moyens matériels et humains, contribuant à réduire les inégalités opérationnelles et renforçant la cohésion au sein du réseau. Ce système offre également la possibilité d'identifier des besoins communs résolus de manière collaborative. Il encourage la mutualisation de ressources, que ce soit à travers des achats groupés ou des investissements collectifs pour réduire les coûts.

Pour concrétiser cette vision, un groupe de travail a rencontré Florianne Haddad, la fondatrice de la plateforme MYTROC.com. La décision de s'associer à une plateforme existante et fonctionnelle a semblé pertinente pour faciliter la mise en place de ce projet. À la suite de cette rencontre, une monnaie virtuelle et un groupe d'échange ont été créés sur la plateforme, avec l'objectif de réaliser les premiers échanges dès le début de l'année 2024.



# Le MIEL comme système d'échange local

En 2022, la commission association et communication interne du REVS a proposé un projet de SEL, afin de concrétiser les valeurs d'échange, de coopération et de mutualisation des ressources.

## 1-concept

Le système d'échange local (SEL) est une organisation d'échange de biens et de services au sein d'un groupe défini. Ses membres, les adhérents du réseau des EVS, échangent selon une unité propre :

**le MIEL = mutualisation inter-espace de vie sociale pour renforcer les liens.**

Les avantages du SEL sont multiples, notamment par le "commerce" non monétaire, la création d'un "marché" parallèle, juste et responsable. Ce sont des échanges multilatéraux et ponctuels. Encadré par une mémoire d'échange ou monnaie virtuelle.

Ce système serait hébergé par une plateforme internet déjà existante : [mytroc.fr](https://mytroc.fr), permettant de rendre les échanges visibles et de les centraliser.

Le but d'un SEL n'étant pas la capitalisation, nous définirons un seuil à ne pas dépasser en débit ou en crédit de MIEL pour favoriser les mouvements.



## 2-Mytroc.fr

MyTroc est une plateforme internet, d'échange et d'entraide, une chaîne humaine, une communauté. Tout peut y être échangé et par tous, créant un système économique alternatif à valeur ajoutée écologique et sociale. Revalorisation de la richesse des activités humaines. MyTroc facilitent les échanges et créent des mécanismes de solidarité et de coopération. Le dispositif est simple, création d'une communauté, le REVS. Chacun poste son annonce, proposition ou recherche de services. Échange de messages, pour convenir de la valeur du service. Validation en ligne. Cumul de points et évaluation, pour continuer les échanges.

#### Engagements MyTroc

- **Éthique** - transparence des annonces, sur la circulation des biens et des savoirs.
- **Responsable** - promouvoir une consommation plus responsable, en recyclant et en se prêtant, afin de limiter notre impact sur l'environnement.
- **Solidaire** - Tout le monde peut échanger.

## 1. FAIRE SOCIÉTÉ

Grâce à des valeurs communes et des directions d'interventions convergentes, les EVS parisiens confluent, sans dénaturer leurs identités respectives.

Le SEL se démarque comme une organisation en accord avec les principes qui nous rassemblent, dans le respect de l'indépendance de chacun.

Nous engageons, au travers du Réseau de renforcer ces liens de société, repenser nos rapports par des actions communes en développant une économie singulière.

## 2. TRANSMISSION

Au travers du partage, des liens de communication et de fraternité se tissent, contribuant à renforcer les relations inter-EVS. Il permet de valoriser les initiatives, les compétences, l'investissement de chacun et de soutenir les projets émergents. Unir par la mise en commun.

## 3. ÉCONOMIE ALTERNATIVE ET SOLIDAIRE

Le MIEL du SEL se positionne dans une direction de solidarité et de coopération. Il propose un modèle innovant de productions plus juste, responsable, favorisant l'entraide.



# C. COMMUNICATIONS

## Communication interne

Nous avons développé un outil de travail commun sur la plateforme en ligne Notion dans le but de centraliser et simplifier les échanges entre les différentes structures EVS. Cette initiative découle de notre engagement à servir au mieux les intérêts et les besoins de nos adhérents. L'un des principaux défis auxquels nous faisons face au sein du réseau des EVS est la dispersion géographique de nos membres. Nos EVS sont souvent situés dans des secteurs éloignés les uns des autres, ce qui rend difficile la communication et la coordination. De plus, chaque EVS a son propre ensemble de priorités, de besoins et d'identités spécifiques en fonction de sa zone géographique et de sa communauté locale.

Cependant, nous croyons fermement en la valeur de la collaboration et de l'échange d'expériences entre les EVS, quelle que soit leur localisation ou leur contexte particulier. C'est pourquoi la mise en place de cette plateforme en ligne est cruciale. Elle nous permet de centraliser les informations, de partager des ressources utiles, d'organiser des discussions et des groupes de travail sur des sujets spécifiques, le tout dans un environnement virtuel facile d'accès.



## page contacts

## menu déroulant

Espaces d'équipe

- Général
- > Le Réseau EVS
- > Liste général / contacts...
- > Contact EVS
- > CAF
- > Appels à projets / privé
- > Réunion Conseil d'Admi...
- > Rapport d'activité - REVS
- > Attrape REVS

Général / Liste général / contacts EVS

R N Partager

## CONTACTS

Ajouter un commentaire

## Liste général / contacts EVS

→ Si vous le souhaitez, toutes les listes de contacts ci-dessous sont à télécharger, pour faciliter la communication inter-EVS.

- Fiches contacts Finlay
- Fiches contacts Chapelle
- Fiches contacts Jaurès
- Fiches contacts National

## fiche contact

**14e**  
gestion finlay

**LE MOULIN À CAFÉ**  
café associatif

• Adresse : 6 rue Sainte Lucie  
75014 Paris  
• Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi : 10h00-22h00  
Samedi : 12h00-14h00/19h00-22h00  
• Mail : contact@moulin-cafe.org  
• Téléphone : 01 40 44 97 55  
• Site web : www.moulin-cafe.org

**equipe:**

- Hélène - responsable
- Luciana - cuisinière
- Yveline - cuisinière
- Aïda - agent d'entretien

**événements / actions**

- restauration
- animation

REVS - réseau des espaces de vie sociale  
// FICHE CONTACT 2023

▼ EVS centre de gestion Finlay

Table

|                                     | Aa nom                     | @ mail / interne                       |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------|
| <input type="checkbox"/>            | le moulin                  | contact@assolemoulin.fr                |
| <input checked="" type="checkbox"/> | le moulin à café           | responsable@moulin-cafe.org            |
| <input checked="" type="checkbox"/> | florimont                  | contact@assoflorimont.fr               |
| <input checked="" type="checkbox"/> | table des matières         | stephaniedebord.edito@gmail.com        |
| <input checked="" type="checkbox"/> | animômes                   | animomes.ericvernier@orange.fr         |
| <input checked="" type="checkbox"/> | accorderie paris sud       | Paris-sud@accorderie.fr                |
| <input checked="" type="checkbox"/> | le 3eme café               | contact@troislemecafe.org              |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Ensemble aux Frères Voisin | collectif.assos.freresvoisin@gmail.com |
| <input checked="" type="checkbox"/> | corot                      | president@corot-entraide.org           |
| <input checked="" type="checkbox"/> | inter7                     | coordination@inter7.fr                 |
| <input type="checkbox"/>            | necker-falguiere           | besnierselda@gmail.com                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | maïns agiles               |                                        |
| <input checked="" type="checkbox"/> | la ressourcerie créative   | sarrondelle@laressourceriecreative.com |

+ Nouveau

menu déroulant  
répertoire EVS par centre de gestions

## Communication externe

À partir de Juillet 2023, nous avons travaillé à la réalisation d'un dépliant répertoriant tous les Espaces de Vie Sociale présents à Paris.

Le dépliant comprend également une classification des EVS par domaines d'intervention, spécificités et missions. Cette approche permet de mieux comprendre la diversité des actions mise en oeuvre par les EVS parisiens, qu'il s'agisse de soutien à la parentalité, de renforcement des liens sociaux, d'animation de la vie locale ...

C'est un outil polyvalent qui peut être distribué lors d'événements, de réunions ou être laissé à la disposition de nos publics au sein des structures EVS.

L'objectif principal est de rendre l'information sur les EVS plus accessible, à la fois pour les habitants qui cherchent des services et des activités, et pour les partenaires institutionnels ou associatifs qui souhaitent collaborer avec les EVS. En mettant en valeur la diversité et la portée de nos actions, nous espérons renforcer notre visibilité et notre impact, favorisant une meilleure compréhension de notre réseau et de nos missions.



Recto

**Cafés / restaurants solidaires**

**Relais d'informations**

**Associations culturelles et artistiques**

**Associations de proximité / régies de quartiers**

**espaces parents / enfants**

**Accorderies**

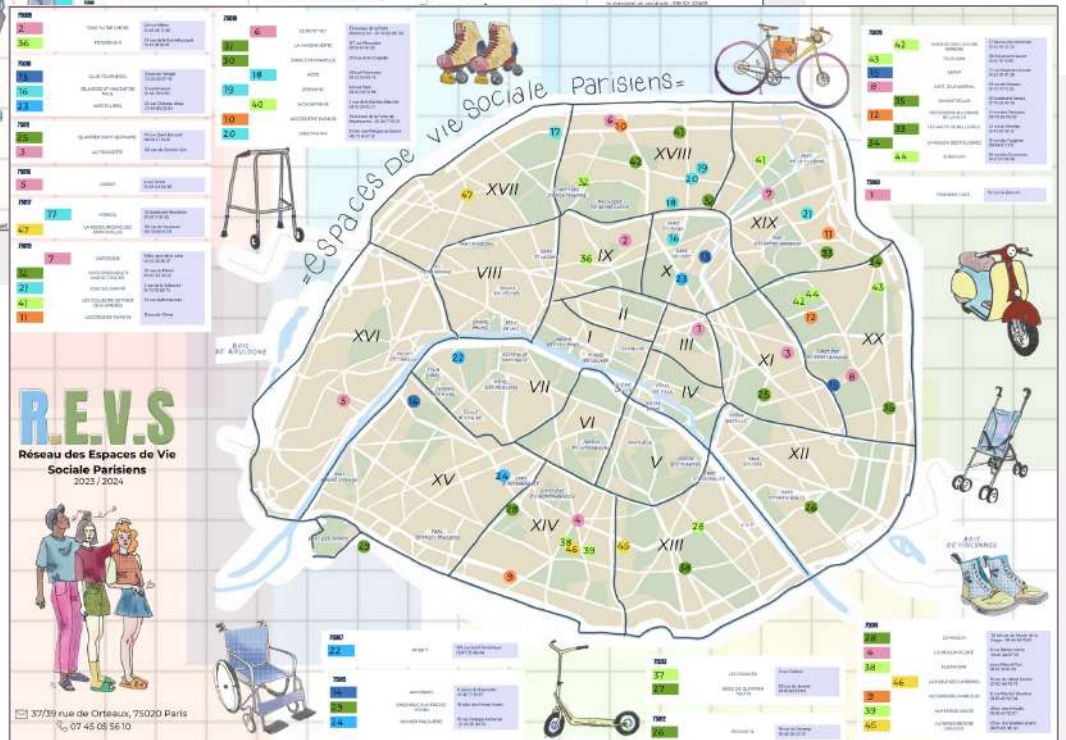
**espaces jeunes et étudiants**

**5 plis verticales  
1 pli horizontal**

**verso**



dépliant accordéons  
(type plan de metro)



## Zoom 1

# espaces parents / enfants



75010

## 73 CLUB TOURNESOL

13 RUE TERRAGE

- du lundi au vendredi : 09H00-12H00 / 14H00-18H00
- équipe amitié, accompagnement à la scolarité, aide à la parentalité, soutien administratif, ateliers culturels, équipe d'éducateurs de rue...

75015

## 14 ANIMÔMES

8 PLACE DE BRAZZAVILLE

- du lundi au vendredi : 12H00-19H00
- proche du square Béla Bartok, lieu d'accompagnement à la scolarité, ateliers et sorties culturels adultes et enfants, apéritifs dinatoires et remue méninges.

75020

## 15 AEPCR

77 RUE ALEXANDRE DUMAS

- du lundi au vendredi : 10H00-19H00
- le samedi de : 13H00-18H00
- accueil de loisirs dédié aux jeunes de tout âge : séjours de vacances, club ados, accompagnement scolaire, animations de rue, activités sportives et inclusion numérique.

Les EVS sont numéroté pour facilité la lecture de la carte au verso

annotation pour clarifier les definitions



Zoom 2 : logos  
classement des EVS  
par grandes familles

code couleur afin de  
faciliter la lecture



Zoom 3 : précision  
des actions et/ou  
public développé  
par la structure

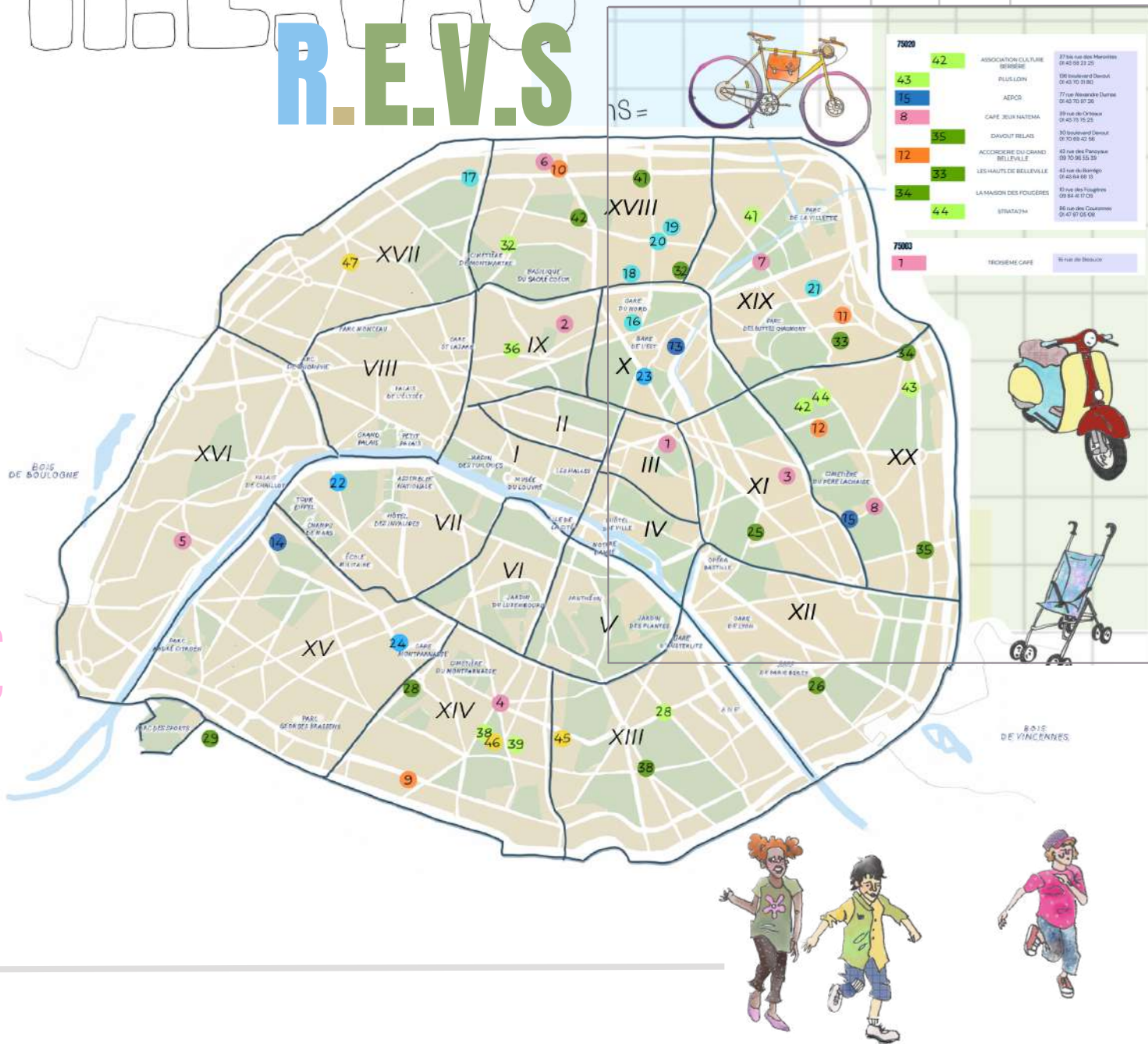
LES EVS SONT DES LIEUX D'ÉCHANGE,  
DE PARTAGE ET D'ENTRAIDE.

ESPACES D'INCLUSION  
DE PROPOSITIONS ET  
D'EXPÉRIMENTATIONS.

L'INTÉRÊT ET L'ENGAGEMENT  
DES HABITANTS ET BÉNÉVOLES  
SONT LE MOTEUR DE CES LIEUX D'UNITÉ,  
OÙ L'ORIGINALITÉ, LA DIFFÉRENCE ET  
L'INDIVIDUALITÉ RÉUNISSENT.

# R.E.V.S

## R.E.V.S



## Communication associative

Cette année a été marquée par de nombreuses rencontres associatives enrichissantes. Le réseau a activement participé à divers événements, qu'ils soient organisés par des institutions telles que la CAF, offrant ainsi aux EVS, aux centres sociaux, et aux agents de la Ville de Paris une opportunité de mieux visualiser le réseau et les enjeux qu'il défend. Ces rencontres comprennent également des événements organisés par les EVS eux-mêmes, tels que les fêtes de quartier, les manifestations et les réunions interassociatives.

Ces initiatives ont permis au réseau de tisser de nouveaux liens et de devenir plus identifiable aux yeux des associations et institutions, ouvrant la voie à des demandes plus spécifiques.

Une rencontre a eu lieu avec Ludovic M'packo, étudiant en Licence Professionnelle Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle à l'université de Bobigny, dans le cadre du projet d'agrément de l'association Creat'eo Paris 15e. Facilitée par la Maison des Fougères, cette rencontre s'est déroulée au mois de juillet dans les locaux de l'EVS QSB11. L'échange a été extrêmement enrichissant, M. M'packo fournissant un travail de recherche sur les structures de l'animation culturelle et du lien social, riche et construit. De plus, cet échange a été le prélude à l'ouverture à de nouvelles structures dans la nouvelle dynamique du réseau.

Dans le cadre d'une future demande d'agrément EVS une rencontre a été sollicitée par le Regie Paris Centre pour discuter de la démarche EVS, incluant des sujets tels que le dossier de demande d'agrément, la participation des habitants, les co-financements, etc. Un rendez-vous a été fixé dans les locaux de l'association au 58, rue du Vertbois le 11 octobre 2023 au matin. Le contact a été maintenu en vue de futures collaborations.

Dans le cadre de l'événement interassociatif "l'attrape REVS" proposé par le réseau, une rencontre a eu lieu dans les locaux de la ressourcerie, où la salariée du réseau avait son bureau. La ressourcerie des Batignolles, liée à de nombreuses associations dans le 17e, a présenté le projet à l'association Envie de Fraternité afin de les impliquer dans cette démarche et d'ouvrir cet événement aux acteurs qui travaillent en collaboration avec eux, permettant aux lieux de vivre pleinement. Cette connexion a renforcé les liens du réseau dans la vie associative du 17e arrondissement.

Enfin, le réseau a participé au Copil de l'Accorderie Paris 18, Petit NEY, les Couleurs de Pont de Flandre, démontrant son engagement, sa visibilité et le soutien continu qu'il apporte aux structures EVS engagées en son sein.

# D. EVENEMENT CULTUREL

## L'attrape REVS

Nous travaillons sur un premier évènement culturel fédérateur et co-construit pour incarner et animer le REVS. Cette manifestation projette d'être une rencontre artistique et festive, accueillie par un lieu innovant afin de faire œuvre commune. Cette manifestation a pour objectif de dessiner un imaginaire social commun au sein de notre réseau. Nous voulons encourager la réflexion créative, tout en favorisant le dialogue sur les défis sociaux et locaux auxquels nous sommes confrontés. Cette aventure représente une opportunité de rassembler nos membres, de valoriser notre diversité, de mettre en lumière la richesse de nos actions en favorisant la créativité et le partage d'idées.

Pour donner vie à cet événement, nous avons organisé en plus des réunions, un premier rendez-vous qui s'est tenue dans l'un de nos EVS, le Cafézoïde, le 7 novembre 2023. Cette première rencontre a réuni les acteurs intéressés par la co-création du projet, offrant un espace festif et décontracté pour échanger sur les aspirations et les attentes de cette initiative. Pas moins de 10 structures ont participé, et 5 autres ont été excusées. Cette étape a été cruciale pour identifier les éléments essentiels qui définiront les contours de notre projet.

Actuellement, nous sommes en plein processus logistique, définissant des groupes organisationnels et sculptant l'identité et le lieu d'accueil de cet événement. L'Attrape REVS, au-delà de son nom ludique, évoque l'imaginaire et le maillage, symbolisant les valeurs fondamentales de notre réseau.

Notre ambition est que cet événement ne soit pas seulement une manifestation ponctuelle, mais le lancement d'une série d'initiatives stimulantes au sein du REVS, contribuant ainsi à renforcer les liens qui nous unissent.

## E. PÉRENNISATION D'UN POSTE SALARIÉ

Mme Perrine Amard a été recrutée le 16 janvier 2023 pour occuper le poste d'animatrice du réseau en CDD de 6 mois. Ses responsabilités initiales consistaient à rencontrer les différents EVS présents sur le territoire parisien afin d'établir un état des lieux de leur situation à la sortie de la crise du Covid.

Suite à ce diagnostic approfondi, elle s'est engagée dans la restitution des préoccupations, besoins et attentes des EVS lors de réunions, visant à définir collectivement les orientations du réseau. Ces échanges ont porté sur des thèmes tels que les demandes de formation, la nécessité de mettre en place des supports de communication, ainsi que les axes stratégiques à développer afin d'accompagner au mieux les structures.

Enfin, elle a travaillé à exploiter les préconisations et concrétiser les recommandations émises lors de ces réunions en établissant un programme dLe conseil a unanimement salué l'engagement et la qualité du travail fournis par la salariée, tout en reconnaissant la nécessité d'un poste salarié pour assurer le bon fonctionnement et la stabilité des actions menées par le réseau.

C'est dans cette perspective que le conseil d'administration a exprimé le souhait de pérenniser et d'élargir le champ d'action de Mme Amard. Ainsi, le 16 juillet 2023, Mme Perrine Amard a signé un contrat en CDI en tant que coordinatrice du réseau. Cette décision renforce la stabilité et l'efficacité du réseau, assurant ainsi la continuité des actions entreprises.

## 3.

# UNE EXPERTISE COLLECTIVE EN VOIE DE RECONNAISSANCE

## A. ADHÉRENTS DU RÉSEAU

En 2022, bien que le réseau comprenait un conseil d'administration étendu, composé de 10 structures EVS, il n'avait encore que peu entrepris l'adhésion de nouveaux membres en raison de la jeunesse de l'association et des conditions peu favorables à sa création. La crise du Covid, en particulier, avait ralenti le développement de nombreuses structures. Les membres du conseil d'administration, déjà fortement engagés dans leurs propres structures, ne pouvaient pleinement répondre aux objectifs et impératifs nécessaires à l'épanouissement du réseau. C'est pourquoi l'embauche d'une salariée s'est imposée pour étendre les initiatives déjà développées par les membres et pour fédérer de nouveaux adhérents.

Suite au diagnostic réalisé par la salariée, l'Assemblée Générale annuelle du réseau s'est tenue le 27 juin 2023, réunissant 14 EVS, des représentants de la ville de Paris ainsi que de la CAF de Paris. Cette restitution a insufflé une nouvelle dynamique au réseau, offrant des perspectives concrètes aux structures EVS et favorisant une écoute accrue pour encourager leur implication dans ce projet.

au 31/12/23 heureux de compter 17 structures adhérentes. Ce chiffre témoigne avant tout de la confiance et de l'engagement des membres quant à la promesse du réseau dans la création d'un maillage associatif fort, s'efforçant de répondre aux enjeux solidaires, économiques et politiques des structures.

## B. PARTENAIRES DU RÉSEAU

L'animation de la vie sociale, portée et développée par la CAF, la Direction des Solidarités de la Ville de Paris, de nombreuses fédérations, associations de maires et directions départementales, vise principalement à la lutte contre l'isolement, le développement des liens sociaux, ainsi que la promotion de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, constituant un projet social global. Dans ce contexte, les Espaces de Vie Sociale s'implantent dans des territoires faiblement dotés en équipements d'animation de la vie locale et/ou isolés, contribuant ainsi au dynamisme local.

Le nombre d'Espaces de Vie Sociale à Paris est passé de seulement 10 en 2012 à 48 au 1er janvier 2023, marquant une augmentation significative de ces structures sur le territoire. Cette démarche de développement des EVS témoigne de leur rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à renforcer le lien social et la cohésion au niveau local. Cependant, ces structures sont confrontées à de nombreux défis.

Pour pallier à ces difficultés, la CAF a encouragé les EVS à se constituer en réseau. Cette initiative a été formalisée en 2020 avec la création du REVS et la première convention de partenariat d'une durée d'un an entre ces entités, renouvelée par la suite entre 2021 et 2023.

En 2023, la CAF a souhaité poursuivre cet engagement et renouveler la convention liant le REVS, assurant ainsi un socle financier permettant au réseau de poursuivre ses actions.

Fort de cette année riche et élargie en adhérents, le REVS a exprimé le désir d'initier de nouvelles demandes de partenariats afin d'assurer sa pérennité et son indépendance financière. Naturellement, les premières demandes se sont tournées vers la Ville de Paris, un acteur majeur soutenant également les structures EVS et jouant un rôle essentiel dans le développement de l'animation de la vie sociale.



## C. PERSPECTIVES 2024

Après une année 2023 marquée par le plein exercice du fonctionnement du réseau et les résultats encourageants obtenus dans sa mise en place. 2024 sera l'année de la réalisation et du renforcement des actions engagées, ainsi que le ciblage de nouvelles initiatives.

Nos objectifs pour cette année à venir incluent :

- Améliorer la clarté, l'impact et l'appropriation de notre réseau en mettant en avant les spécificités de chacun et en favorisant les échanges.
- Augmenter le nombre d'adhérents pour élargir notre base et renforcer notre impact.
- Élaborer des outils d'échange et d'évaluation adaptés en menant des analyses et en formant des groupes d'échanges plus restreints sur des zones ou des thématiques particulières.
- Renforcer la relation de confiance et d'écoute avec la CAF de Paris afin de consolider l'engagement des structures envers l'outil SENACS.
- Étendre et consolider le système d'échange inter-EVS (SEL) instauré par le réseau pour donner une nouvelle dimension économique aux structures.
- Faciliter l'accès à la formation pour tous, dans une démarche d'amélioration continue.
- Réaliser l'événement festif inter-EVS de "l'Attrape REVS".
- Stabiliser le financement et l'enrichir grâce à des partenariats supplémentaires pour garantir la pérennité de nos actions.
- Promouvoir nos valeurs et pratiques en dehors de notre réseau pour soutenir les structures nouvelles et innovantes et favoriser leur essor.

En concentrant nos efforts, nous sommes convaincus de poursuivre le développement de notre réseau et d'avoir un impact positif sur les structures de l'animation de la vie sociale.

